

Les créations d'entreprises en 2018 dans la Métropole de Lyon

Sommaire

23 651 créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise en 2018	2
Services aux entreprises et transport-logistique : deux spécificités affirmées de la métropole lyonnaise	3
21% de créations supplémentaires entre 2017 et 2018	4
Un regain d'intérêt pour le régime du micro-entrepreneuriat en 2018	5
Repères	6
Les créateurs d'entreprises individuelles en France en 2018	7
Annexes, données complémentaires	8
Définitions, sources	12

Avec 23 651 nouvelles immatriculations en 2018, les créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise battent tous les records. Par rapport à 2017, le nombre de créations a progressé de 21%, soit 4 055 créations supplémentaires sur un an. Cette hausse conforte la place de la métropole dans le peloton de tête des métropoles françaises les plus dynamiques.

Les activités de services aux entreprises, portées par les activités spécialisées scientifiques et techniques demeurent une spécificité de l'entrepreneuriat métropolitain.

Elles sont toujours relayées par le transport-logistique, grâce à la poursuite des créations dans les activités d'acheminement, livraison et distribution de lettres et petits colis.

L'immatriculation sous le régime du micro-entrepreneuriat a séduit la moitié des créateurs en 2018.

Entre 2017 et 2018, les créations ont progressé dans la quasi-totalité des secteurs d'activités.

La dynamique a été particulièrement favorable aux activités de conseil et à la logistique urbaine qui ont fortement contribué à la hausse de la création dans la métropole lyonnaise.

23 651 créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise en 2018

Un nouveau record de créations en 2018

Après deux années 2016 et 2017 exceptionnelles, les créations d'entreprises¹ battent encore un nouveau record. En 2018, 23 651 entreprises ont été créées dans la métropole lyonnaise, soit 29% de l'ensemble des créations de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

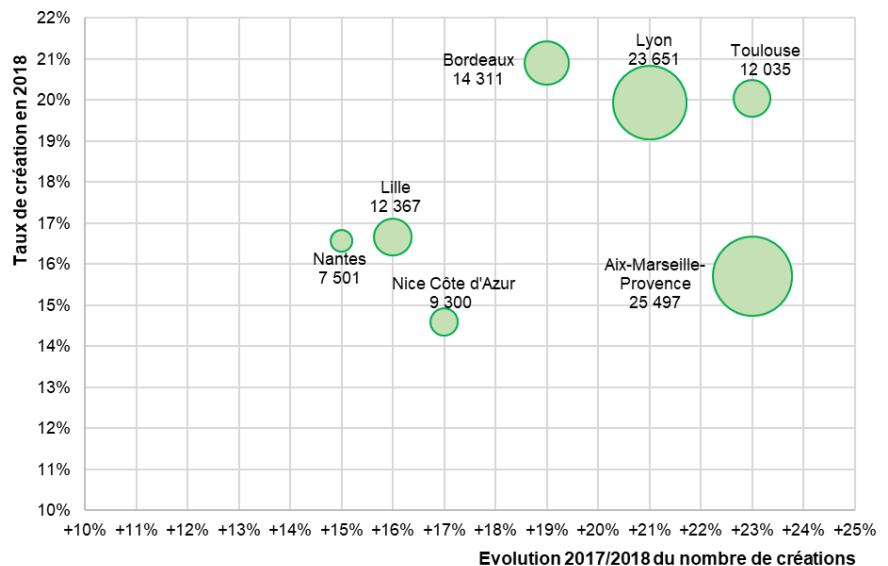
Cette dynamique entrepreneuriale a profité à la quasi-totalité des régions françaises ou les sept plus grandes métropoles (hors Paris)².

Elle est particulièrement favorable à l'économie lyonnaise qui se distingue par un renouvellement du tissu productif (taux de création*) et une progression beaucoup plus rapides que dans la quasi-totalité des autres métropoles comparables.

Démographie des entreprises

	Nb. créations en 2018	Total entreprises au 1 ^{er} janvier 2018	Taux de création en 2018	Evol. créations 2017/2018 (en nombre)	Evol. créations 2017/2018 (en %)
Métropole de Lyon	23 651	118 675	19,9%	+4 055	+21%
Métropoles de plus de 500 000 habitants	104 662	592 658	17,7%	+17 223	+20%
Auvergne-Rhône-Alpes	81 815	569 695	14,4%	+11 655	+17%
France métropolitaine	673 865	4 539 596	14,8%	+98 665	+17%

Démographie des entreprises dans les métropoles de plus de 500 000 habitants (hors Paris)



Lecture : dans la métropole lyonnaise, 23 651 entreprises ont été créées en 2018, soit un taux de création de 20%. Entre 2017 et 2018, le nombre de créations sur le territoire a progressé de 21%.

Démographie des entreprises dans le Pôle métropolitain

	Nb. de créations en 2018	Evol. créations 2017/2018 (en nombre)	Evol. créations 2017/2018 (en %)
CA Porte de l'Isère	1 028	+98	+11%
CA Vienne Condrieu	882	+93	+12%
CA Villefranche Beaujolais Saône	750	+103	+16%
CC de l'Est Lyonnais	417	+72	+21%
Métropole de Lyon	23 651	+4 055	+21%
Saint-Etienne Métropole	3 528	+398	+13%
Pôle métropolitain	30 256	+4 819	+19%

* Le Pôle métropolitain rassemble la Métropole de Lyon, la CC de l'Est lyonnais, la CA Vienne Condrieu, la CA de Villefranche Beaujolais Saône, la CA Porte de l'Isère et Saint-Etienne Métropole.

¹ Cf. définitions

² Les sept plus grandes métropole françaises (hors Paris) comptent chacune 500 000 habitants ou plus. Elles regroupent les métropoles de Lyon, Aix-Marseille, Bordeaux, Lille, Toulouse, Nice Côte d'Azur et Nantes.

³ Taux de création (ou taux de renouvellement) : rapport du nombre de créations d'entreprises d'une année au stock d'entreprises au 1^{er} janvier de cette même année. Il exprime le degré de renouvellement du tissu productif

Services aux entreprises et transport-logistique : deux spécificités affirmées de la métropole lyonnaise

Les services aux entreprises attirent plus de quatre créateurs sur dix dans la métropole lyonnaise

En 2018, les services aux entreprises ont attiré 9 966 créateurs dans la métropole lyonnaise, soit 42% de l'ensemble des créations de l'année, contre une moyenne de 35% en France métropolitaine et 36% à l'échelle des sept plus grandes métropoles françaises réunies.

La spécificité de l'entrepreneuriat lyonnais dans ce domaine est toujours portée par les activités spécialisées, scientifiques et techniques dont l'attrait ne cesse de grandir.

* Les activités spécialisées, scientifiques et techniques regroupent :

- le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion,
- les activités des sièges sociaux,
- les activités juridiques et comptables, l'architecture, la publicité et études de marché,
- l'ingénierie, analyses et contrôles techniques,
- la R&D et autres activités scientifiques et techniques.

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques* : un quart des créations de la métropole lyonnaise

Dans la métropole lyonnaise, 5 572 entreprises ont été créées dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, soit 24% des créations de l'année, pour une moyenne de 18% en France métropolitaine et 19% à l'échelle de ses sept plus grandes métropoles réunies.

Comme les années précédentes, les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont portées par les activités de conseil qui continuent à séduire les porteurs de projets. En 2018, elles ont attiré 2 926 créateurs métropolitains, soit 29% de l'ensemble des créations opérées dans les services aux entreprises, une part en progression de 5 points par rapport à 2017 (24%).

Transport-logistique : des activités toujours bien représentées dans la métropole lyonnaise

En 2018, 16% des créations de la métropole lyonnaise relèvent du domaine du transport-logistique, contre une moyenne de 10% en France métropolitaine et 8% en Auvergne-Rhône-Alpes.

Dans la métropole lyonnaise, les créations dans le secteur se sont opérées très majoritairement dans les activités d'acheminement-distribution de lettres et petits colis et dans les services de livraison à domicile.

Ces activités de logistique urbaine atteignent 3 009 créations en 2018, soit 80% des créations en transport-logistique de la métropole lyonnaise.

Répartition des créations d'entreprises en 2018 par secteur d'activité

	Métropole de Lyon		Métropoles de plus de 500 000 habitants	Auvergne-Rhône-Alpes	France métropolitaine
	Nombre	Part	Part	Part	Part
Industrie, énergie, environnement	656	3%	3%	4%	4%
BTP	1 665	7%	9%	11%	10%
Commerce	2 689	11%	14%	14%	15%
Transport-logistique	3 769	16%	14%	8%	10%
Services aux entreprises, finance, immobilier	9 966	42%	36%	34%	35%
dont services administratifs et de soutien	1 375	6%	6%	7%	6%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	5 572	24%	19%	17%	18%
dont information et communication	1 352	6%	5%	4%	5%
dont activités financières et d'assurance	541	2%	2%	2%	3%
dont activités immobilières	1 126	5%	4%	5%	4%
Services aux particuliers	4 906	21%	24%	28%	25%
dont enseignement	1 199	5%	5%	6%	5%
dont santé humaine et action sociale	1 407	6%	7%	7%	6%
dont hébergement et restauration	780	3%	4%	5%	5%
dont arts, spectacles et activités récréatives	634	3%	3%	4%	3%
dont autres services aux particuliers	886	4%	5%	6%	6%
Ensemble	23 651	100%	100%	100%	100%

21% de créations supplémentaires entre 2017 et 2018

Hausse record des créations

En 2018, 4 055 créations supplémentaires ont été enregistrées dans la métropole lyonnaise par rapport à 2017, soit une hausse record de 21%.

La plupart des secteurs d'activité ont progressé. Les hausses les plus significatives ont été enregistrées dans le transport-logistique et les activités spécialisées scientifiques et techniques.

La forte dynamique entrepreneuriale est soutenue par un fort regain d'intérêt pour le régime du micro-entrepreneuriat.

Logistique urbaine et activités spécialisées, scientifiques et techniques : principaux contributeurs à la hausse

Dans la métropole lyonnaise, le transport-logistique compte en 2018, 1 010 créations de plus qu'en 2017, soit une hausse de 37%. Cette croissance n'est

pas propre à la métropole, elle concerne une grande majorité des territoires (+73% à l'échelle des sept plus grandes métropoles et +69% en France métropolitaine).

La dynamique du secteur est portée par les nombreuses créations dans les activités d'acheminement, livraison et distribution de lettres et petits colis (livraison de colis, de repas,...) dont le nombre de créations a progressé de 53% (soit +1 046 créations entre 2017 et 2018).

Les activités spécialisées, scientifiques et techniques, enregistrent un solde net positif de 1 156, soit près de 30% de l'ensemble des gains en créations de la métropole.

Le taux de progression dans ces activités (+26%) est plus élevé qu'au niveau national (+18%) ou à l'échelle des sept plus grandes métropoles françaises réunies(+20%).

Dans la métropole lyonnaise, les activités spécialisées, scientifiques et techniques ont été portées par le domaine du conseil pour les affaires et en gestion qui enregistre 946 créations supplémentaires, soit +48%.

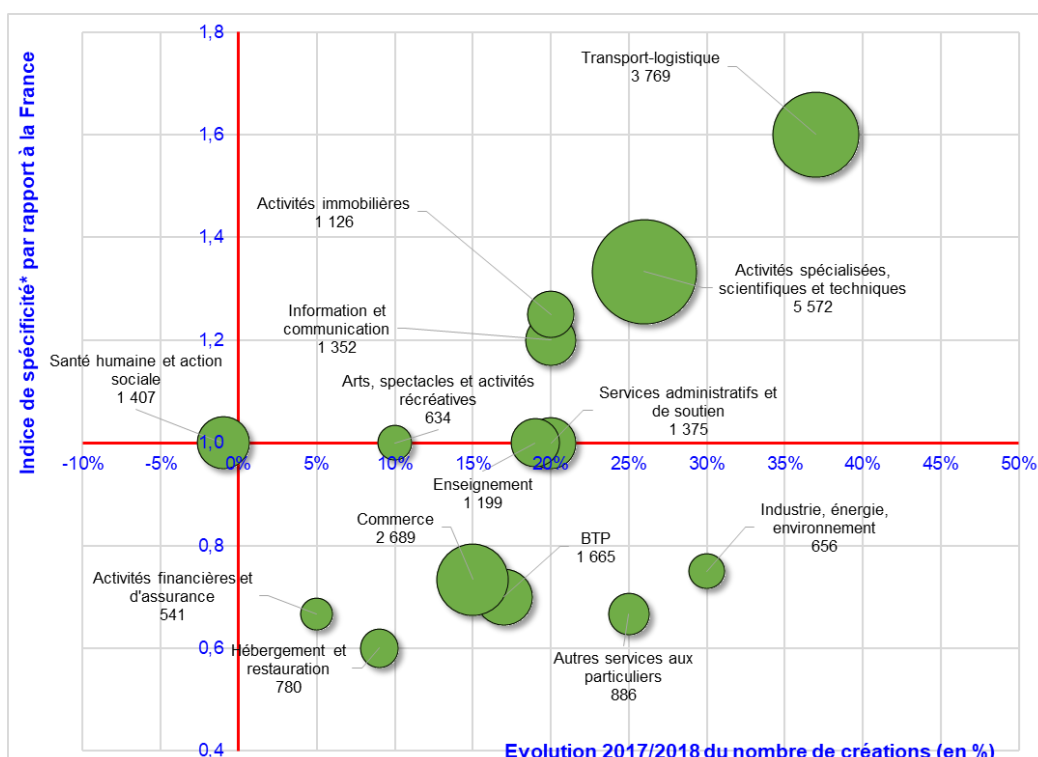
En transport-logistique et dans les activités spécialisées scientifiques et techniques, la dynamique est très fortement soutenue par le micro-entrepreneuriat.

Une hausse de la création dans la quasi-totalité des autres activités

Les autres secteurs d'activité ont eux aussi, enregistré une hausse du nombre de créations.

Elle a été souvent plus favorable à la métropole lyonnaise, comparative-ment aux sept plus grandes métropoles ou à la France.

Démographie des entreprises dans la métropole lyonnaise : spécificité et évolution



Lecture

En 2018, 3 769 entreprises créées dans le secteur du transport-logistique dans la métropole lyonnaise.

Les créations dans ce secteur sont 1,6 fois plus nombreuses qu'en France métropolitaine (IS=1,6).

Entre 2017 et 2018, les créations dans le secteur ont augmenté de 37%.

*L'indice de spécificité (IS) exprime ici la surreprésentation ou la sous-représentation d'une activité ou d'un secteur dans la métropole lyonnaise par rapport à la moyenne nationale en termes de créations.

Un IS supérieur à 1 dès lors que la part des créations du secteur dans la métropole lyonnaise est supérieure à celle de la moyenne nationale. À l'inverse, l'indice est inférieur à 1 quand la part des créations du secteur dans la métropole lyonnaise est inférieure à celle de la moyenne nationale.

Un regain d'intérêt pour le régime du micro-entrepreneuriat en 2018

Le statut du micro-entrepreneuriat a été choisi par la moitié des créateurs en 2018

Dans la métropole lyonnaise, 11 782 créations ont été immatriculées sous le régime fiscal du micro-entrepreneur en 2018, soit la moitié des créations de l'année.

Cette part situe la métropole lyonnaise dans la moyenne des plus grandes métropoles françaises, mais en deçà de la moyenne nationale (45%) ou régionale (43%).

La surreprésentation du micro-entrepreneuriat dans les grandes métropoles, est liée aux nombreuses créations dans certaines activités ne nécessitant pas de gros investissements ou l'embauche de salarié au démarrage de l'activité comme l'enseignement et la formation, les activités culturelles et récréatives, l'information et la communication, les activités spécialisées scientifiques et techniques ou certains services en direction des personnes.

Le regain d'intérêt pour le régime micro-entrepreneurial en 2018 peut également s'expliquer selon l'Insee

par «les évolutions législatives entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2018, et notamment le doublement des seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal simplifié de la micro-entreprise ».

Les artisans, moins nombreux parmi le créateurs lyonnais

16% des créateurs de la métropole sont des artisans.

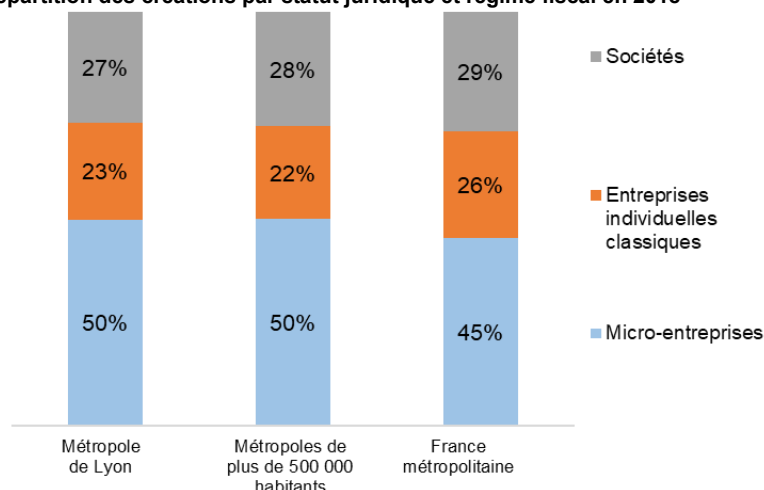
Cette part est moins élevée que dans les sept plus grandes métropoles

réunies (21%) ou en Auvergne-Rhône-Alpes et en France (26%).

L'embauche de salarié au démarrage de l'activité est très minoritaire

Hors micro-entrepreneurs, 4,6% des créateurs métropolitains emploient un ou plusieurs salariés au démarrage de l'activité. Cette part est de 5,1 % à l'échelle des sept plus grandes métropoles françaises réunies et 5,7% au niveau national.

Répartition des créations par statut juridique et régime fiscal en 2018



Répartition des créations d'entreprises en 2018 par secteur d'activité et forme juridique

	Nombre			Part		
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entreprises	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entreprises
Industrie, énergie, environnement	199	298	159	3%	5%	1%
BTP	738	750	177	12%	14%	2%
Commerce	10 86	844	759	17%	15%	6%
Transport-logistique	300	875	2594	5%	16%	22%
Activités de services administratifs et de soutien	490	513	372	8%	9%	3%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 199	539	3 834	19%	10%	33%
Information et communication	441	104	807	7%	2%	7%
Activités financières et d'assurance	423	51	67	7%	1%	1%
Activités immobilières	515	370	241	8%	7%	2%
Enseignement	113	39	1 047	2%	1%	9%
Santé humaine et action sociale	150	732	525	2%	13%	4%
Hébergement et restauration	416	146	218	7%	3%	2%
Arts, spectacles et activités récréatives	73	72	489	1%	1%	4%
Autres services aux particuliers	177	215	494	3%	4%	4%
Total	6 320	5 548	11 783	100%	100%	100%

Repères

- ❑ 23 651 entreprises ont été créées dans la métropole lyonnaise en 2018. Elles représentent 29% des créations de la région Auvergne-Rhône-Alpes, soit un point de plus qu'en 2017 (28%)
- ❑ Les services aux entreprises représentent 42% des créations de la métropole lyonnaise, une part plus élevée qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, en France et dans la quasi-totalité des grandes métropoles
- ❑ Les activités spécialisées, scientifiques et techniques sont toujours une spécificité affirmée de l'entrepreneuriat métropolitain. Elles ont séduit un quart des créateurs en 2018
- ❑ Près de trois quarts des entreprises se sont créées sous le statut de l'entreprise individuelle
- ❑ La moitié des créateurs ont choisi le régime fiscal du micro-entrepreneuriat, une part similaire à la moyenne des plus grandes métropoles de l'hexagone
- ❑ Les artisans représentent 16% de l'ensemble des créateurs de l'année
- ❑ Hors micro-entrepreneurs, 4,6% des créations se sont accompagnées de l'embauche d'un ou de plusieurs salariés
- ❑ Entre 2017 et 2018, le nombre de créations dans la métropole lyonnaise a enregistré une hausse record (+21%)
- ❑ Le nombre de créations a progressé dans la quasi-totalité des secteurs d'activité
- ❑ Les progressions les plus importantes se sont opérées dans :
 - les activités spécialisées, scientifiques et techniques, en particulier dans le conseil,
 - et le transport-logistique grâce aux activités d'acheminement, livraison et distribution de lettres et petits colis

Les créateurs d'entreprises individuelles en France en 2018 (INSEE)

- ❑ L'âge moyen des créateurs d'entreprises individuelles en France est de 36 ans
- ❑ Le transport-logistique est le secteur où les créateurs sont les plus jeunes
- ❑ L'industrie, les activités immobilières, le BTP et les activités de services administratifs et de soutien sont les activités où les créateurs sont relativement les moins jeunes
- ❑ 39% des créateurs sont des femmes. Cette proportion est quasiment identique pour les créations d'entreprises individuelles classiques (hors micro-entrepreneurs) et pour les immatriculations sous le régime du micro-entrepreneur
- ❑ Les femmes sont majoritaires dans la santé humaine et l'action sociale et les services destinés aux ménages
- ❑ La part des hommes est la plus élevée dans le BTP, le transport-logistique et l'information et la communication

Âge moyen des créateurs par secteur d'activité en 2018

Secteur d'activité	Âge moyen
Industrie	39,5
BTP	39,3
Commerce et automobiles	37,4
Transport-logistique	27,8
Hébergement et restauration	38,2
Information et communication	32,2
Activités financières et d'assurance	37,5
Activités immobilières	39,1
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	34,9
Activités de services administratifs et de soutien	39,0
Enseignement	37,8
Santé humaine et action sociale	35,9
Arts, spectacles et activités récréatives	35,5
Autres services aux ménages	38,3
Ensemble	35,8 ans

Répartition des créateurs d'entreprises individuelles en 2018 selon le sexe et le secteur d'activité en France

Secteur d'activité	Hommes	Femmes
Industrie	48,4%	51,6%
BTP	97,6%	2,4%
Commerce et automobiles	63,9%	36,1%
Transport-logistique	93,8%	6,2%
Hébergement et restauration	63,4%	36,6%
Information et communication	77,1%	22,9%
Activités financières et d'assurance	65,7%	34,3%
Activités immobilières	52,4%	47,6%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	53,9%	46,1%
Activités de services administratifs et de soutien	57,2%	42,8%
Enseignement	49,8%	50,2%
Santé humaine et action sociale	25,5%	74,5%
Arts, spectacles et activités récréatives	60,4%	39,6%
Autres services aux ménages	29,7%	70,3%
Ensemble	61,0%	39,0%

Lecture : dans le secteur du BTP, les créateurs sont pour 97,6% des hommes et 2,4% des femmes

Annexes, données complémentaires

Les créations d'entreprises par commune et conférence territoriale des maires de la métropole de Lyon

	Nb. de créations en 2018	Part d'entreprises individuelles	Part d'artisans	Evolution 2017-2018
Villeurbanne	2 778	79%	17%	+24%
Lyon 1	930	77%	10%	+16%
Lyon 2	1 202	63%	6%	+8%
Lyon 3	2 317	72%	10%	+21%
Lyon 4	692	80%	11%	+13%
Lyon 5	901	72%	11%	+37%
Lyon 6	1 392	63%	7%	+14%
Lyon 7	1 822	78%	11%	+16%
Lyon 8	1 316	86%	16%	+21%
Lyon 9	1 083	71%	14%	+28%
Lyon-Villeurbanne	14 433	74%	12%	+19%
Charly	56	66%	13%	+19%
Givors	189	78%	40%	+15%
Grigny	92	80%	25%	+33%
Irigny	93	71%	19%	+48%
La Mulatière	89	75%	16%	+5%
Oullins	330	78%	21%	+29%
Pierre-Bénite	116	80%	28%	+15%
Sainte-Foy-lès-Lyon	297	76%	11%	+29%
Saint-Genis-Laval	214	64%	19%	+10%
Vernaison	52	73%	17%	+41%
Lônes et coteaux du Rhône	1 528	75%	21%	+22%
Champagne-au-Mont-d'Or	85	49%	8%	+0%
Dardilly	147	52%	7%	+1%
Ecully	285	67%	14%	+24%
Limonest	92	37%	10%	-2%
Lissieu	60	62%	17%	30%
Saint-Cyr-au-Mont-d'Or	94	61%	11%	12%
Saint-Didier-au-Mont-d'Or	130	66%	8%	3%
La Tour-de-Salvagny	54	63%	9%	-8%
Ouest Nord	947	59%	11%	+9%
Caluire-et-Cuire	638	75%	15%	+16%
Rillieux-la-Pape	374	69%	26%	+43%
Sathonay-Camp	48	85%	31%	+2%
Plateau Nord	1 060	73%	20%	+24%

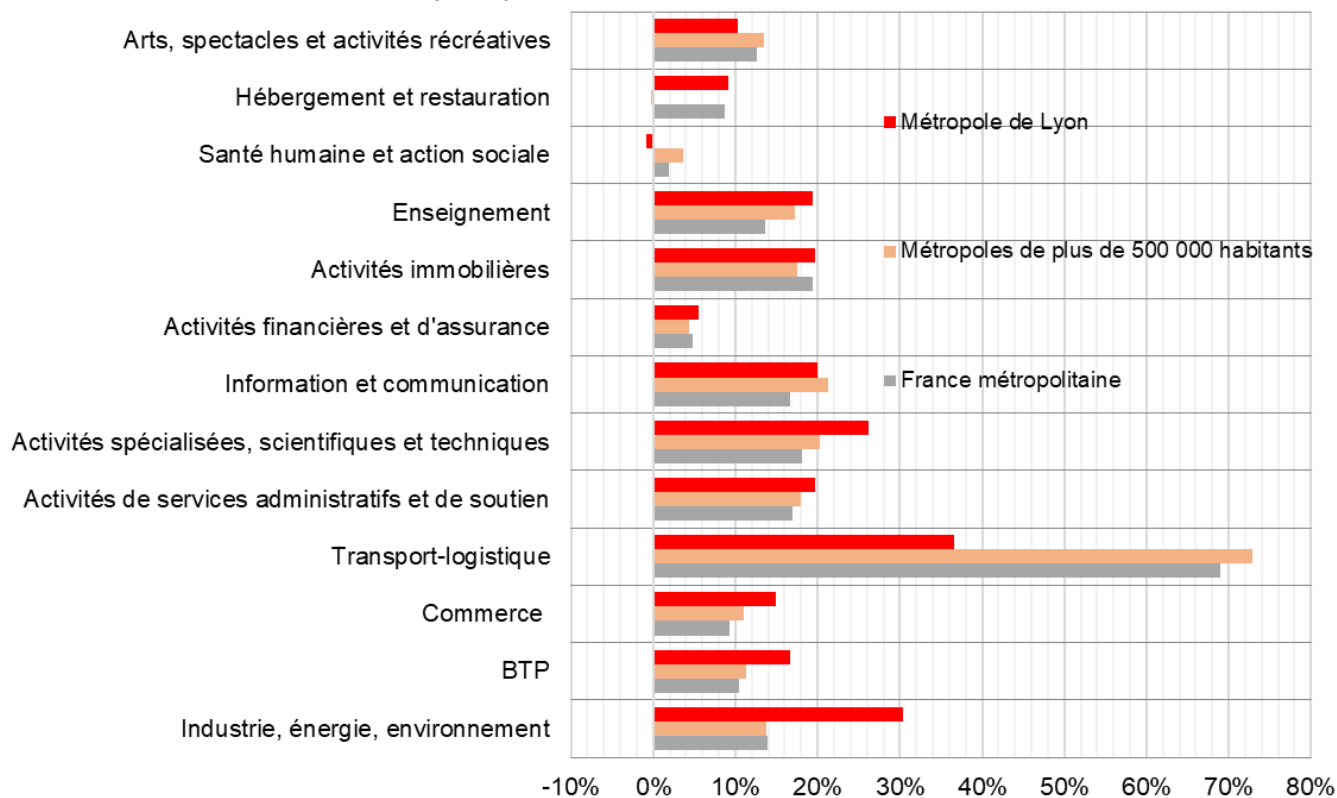
Les créations d'entreprises par commune et conférence territoriale des maires de la métropole de Lyon

	Nb. de créations en 2018	Part d'entreprises individuelles	Part d'artisans	Evolution 2017-2018
Bron	483	78%	23%	+23%
Chassieu	163	51%	23%	+42%
Mions	125	70%	25%	+16%
Saint-Priest	593	69%	28%	+26%
Porte des Alpes	1 364	70%	25%	+25%
Saint-Fons	255	71%	42%	+34%
Vénissieux	872	80%	29%	+40%
Corbas	125	64%	23%	+62%
Feyzin	116	80%	35%	+10%
Solaize	29	76%	21%	+4%
Portes du Sud	1 397	77%	31%	+37%
Vaulx-en-Velin	640	69%	30%	+13%
Décines-Charpieu	326	75%	30%	+24%
Jonage	71	66%	18%	+34%
Meyzieu	367	75%	26%	+21%
Rhône Amont	1 404	72%	28%	+18%
Albigny-sur-Saône	33	79%	12%	+43%
Cailloux-sur-Fontaines	35	57%	11%	+40%
Collonges-au-Mont-d'Or	84	67%	13%	+35%
Couzon-au-Mont-d'Or	33	79%	18%	+38%
Curis-au-Mont-d'Or	10	60%	0%	-38%
Fleurieu-sur-Saône	12	75%	33%	-40%
Fontaines-Saint-Martin	38	82%	16%	+31%
Fontaines-sur-Saône	85	72%	19%	+16%
Neuville-sur-Saône	79	70%	28%	+18%
Poleymieux-au-Mont-d'Or	18	72%	17%	+50%
Quincieux	39	77%	41%	+26%
Rochetaillée-sur-Saône	21	76%	24%	+17%
Saint-Germain-au-Mont-d'Or	27	74%	11%	-10%
Saint-Romain-au-Mont-d'Or	24	54%	25%	+41%
Genay	54	61%	28%	-14%
Montanay	29	66%	14%	+7%
Sathonay-Village	29	66%	17%	+16%
Val de Saône	650	70%	20%	+16%
Charbonnières-les-Bains	84	68%	8%	+14%
Craponne	128	75%	18%	+3%
Francheville	160	76%	14%	+10%
Marcy-l'Etoile	46	78%	17%	+70%
Saint-Genis-les-Ollières	67	70%	10%	+81%
Tassin-la-Demi-Lune	383	72%	15%	+41%
Val d'Yzeron	868	73%	15%	+27%
Métropole de Lyon	23 651	73%	16%	+21%

Evolution 2017/2018 des créations d'entreprises par secteur d'activité

	Métropole de Lyon		Métropoles de plus de 500 000 habitants	France métropolitaine
	Evol. en nombre	Evol. en %	Evol. en %	Evol. en %
Industrie, énergie, environnement	+153	+30%	+14%	+14%
BTP	+237	+17%	+11%	+10%
Commerce	+348	+15%	+11%	+9%
Transport-logistique	+1 010	+37%	+73%	+69%
Services aux entreprises, finance, immobilier				
Activités de services administratifs et de soutien	+226	+20%	+18%	+17%
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	+1 156	+26%	+20%	+18%
Information et communication	+225	+20%	+21%	+17%
Activités financières et d'assurance	+28	+5%	+4%	+5%
Activités immobilières	+185	+20%	+18%	+19%
Services aux particuliers				
Enseignement	+195	+19%	+17%	+14%
Santé humaine et action sociale	-11	-1%	+4%	+2%
Hébergement et restauration	+65	+9%	-0,2%	+9%
Arts, spectacles et activités récréatives	+59	+10%	+13%	+13%
Autres services aux particuliers	+179	+25%	+24%	+25%
Ensemble	+4 055	+21%	+20%	+17%

Evolution 2017/2018 des créations d'entreprises par secteur d'activité



**Evolution 2017/2018 des créations d'entreprises dans la métropole lyonnaise
par secteur d'activité et statut juridique et fiscal**

	Evolution en nombre			Evolution en %		
	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entreprises	Sociétés	Entreprises individuelles classiques	Micro-entreprises
Industrie, énergie, environnement	+12	+102	+39	+6%	+52%	+33%
BTP	+30	+202	+5	+4%	+37%	+3%
Commerce	+101	+127	+120	+10%	+18%	+19%
dont commerce de gros et automobile	-20	+36	+27	-4%	+12%	+15%
dont commerce de détail	+121	+91	+93	+26%	+22%	+20%
Transport-logistique	-4	+221	+793	-1%	+34%	+44%
dont activités de poste et de courrier	+1	+249	+796	-	+85%	+48%
dont autres activités de transport-logistique	-5	-28	-3	-2%	-8%	-2%
Services aux entreprises, finance, immobilier	+109	+385	+1 326	+4%	+32%	+33%
dont activités de services administratifs et de soutien	+99	+150	-23	+25%	+41%	-6%
dont activités spécialisées, scientifiques et techniques	-34	+82	+1 108	-3%	+18%	+41%
dont Information et communication	+9	+31	+185	+2%	+42%	+30%
dont activités financières et d'assurance	+6	+15	+7	1%	+42%	+12%
dont activités immobilières	+29	+107	+49	+6%	+41%	+26%
Services aux particuliers	+77	+46	+364	+9%	+4%	+15%
dont enseignement	-5	+11	+189	-4%	+39%	+22%
dont santé humaine et action sociale	+26	-37	0	+21%	-5%	0%
dont hébergement et restauration	+36	+21	+8	+9%	+17%	+4%
dont arts, spectacles et activités récréatives	-9	+23	+45	-11%	+47%	+10%
dont autres services aux particuliers	+29	+28	+122	+20%	+15%	+33%
Total	+325	+1 083	+2 647	+5%	+24%	+29%

Lecture : entre 2017 et 2018, le nombre de créations sous forme de sociétés dans le secteur du BTP, a augmenté de 4% (soit +30 créations).

❑ Création d'entreprise

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'entreprise s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons.

Une création d'entreprise correspond à l'un des 3 cas suivants :

- création de nouveaux moyens de production,
- reprise par l'entrepreneur d'une activité après une interruption de plus d'un an,
- reprise par une entreprise nouvelle de tout ou partie des activités et moyens de production d'une autre entreprise lorsqu'il n'y a pas continuité de l'entreprise reprise.

Dans le cas des micro-entrepreneurs (ex auto-entrepreneurs), l'Insee ne peut dénombrer des créations au sens du concept européen. Il y a immatriculation dans le répertoire des entreprises et des établissements (Sirene), mais on ne sait pas s'il y aura ou pas un début d'activité.

Certaines immatriculations se traduisent par une vraie création d'activité, d'autres par un démarrage différé, voire jamais réalisé.

❑ L'entreprise

C'est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

❑ L'établissement

C'est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

❑ Le régime de l'auto-entrepreneur

Mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2009, il offre des formalités de création d'entreprises allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu.

L'auto-entrepreneur bénéficie ainsi d'un régime microsocial simplifié, d'une dispense d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (RCS) pour les commerçants, d'une exonération de TVA et sur option, d'un régime micro-fiscal simplifié (versement libératoire de l'impôt sur le revenu) et d'une exonération de la taxe professionnelle pendant trois ans à compter de la date de création.

❑ Le régime du micro-entrepreneur

Depuis décembre 2014, il s'est substitué au régime de l'auto-entrepreneur et offre moins d'avantages. Sauf cas particuliers, l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers est devenue obligatoire.

D'autres dispositions s'appliquent également (stage préalable à l'installation, taxe additionnelle à la taxe foncière, à la suite du décret du 3 février 2015, baisse des indemnités maladie et maternité).

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les seuils de chiffre d'affaires permettant d'accéder au régime fiscal de la micro-entreprise et du régime micro-social ont été doublés. Ils s'appliquent désormais aux entreprises dont le chiffre d'affaires de l'année civile précédente ou de l'avant-dernière année n'excède pas :

- 170 000 euros pour une activité de vente de marchandises, d'objets, d'aliments à emporter ou à consommer sur place, ou de fourniture de logement;
- 70 000 euros pour une activité de services.

❑ Entreprise individuelle

Entreprise qui est la propriété exclusive d'une personne physique. L'entrepreneur exerce son activité sans avoir créé de personne juridique distincte. Les différentes formes d'entreprises individuelles sont les commerçants, les artisans, les professions libérales, les agriculteurs.

Chaque entreprise individuelle (comme chaque société) est répertoriée dans le répertoire des entreprises et des établissements Sirene.

Les micro-entreprises sont des entreprises individuelles qui ont un statut fiscal particulier.

Les entreprises individuelles classiques désignent les entreprises individuelles hors micro-entrepreneurs

❑ Société

Entité dotée d'une personnalité morale.

On distingue plusieurs formes de sociétés :

- **SARL (société à responsabilité limitée)**

Société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et dont les pouvoirs (droits de vote, droits sur les bénéfices...) sont proportionnels à la part du capital détenu.

- **SARL unipersonnelle (ou EURL)**

SARL constituée par une seule personne qui en détient donc toutes les parts.

- **SAS (société par actions simplifiée)**

Société groupant des associés dont la responsabilité est limitée à leur apport personnel et qui ont la possibilité de disposer de prérogatives indépendantes de leur part de capital. La SAS est une société de capitaux, ce qui la rapproche de la Société Anonyme (**SA**). Elle peut être unipersonnelle, on parle alors de société par actions simplifiée à associé unique (**SASU**).

❑ Sources

Les statistiques sur les créations sont issues du répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) géré par l'Insee.

Les travaux de l'Observatoire partenarial lyonnais en économie sont l'expression d'un partenariat entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon, la CCI de Lyon Métropole, le Medef Lyon-Rhône, l'Université de Lyon, la Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, la CGPME, Pôle Emploi, l'Aderly, le Cecim, l'Office de tourisme et des congrès du Grand Lyon, Vienne Condrieu Agglomération, le Pôle métropolitain et l'Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, en association avec le Sgar, l'Insee, la Banque de France, l'Urssaf, la Caisse des Dépôts et Consignations et la Direccte du Rhône.

Retrouvez les publications de l'Opale sur

www.opale-lyon.com

Métropole de Lyon, Etat, Département du Rhône, Sepal, Sytral, Epora, Pôle Métropolitain, Communautés d'agglomération Annonay Rhône Agglo, du Bassin de Bourg en Bresse, Porte de l'Isère, Vienne Condrieu agglomération, Communautés de communes de l'Est lyonnais, de la Dombes, de la Vallée du Garon, des Monts du Lyonnais, des Vallons du Lyonnais, du Pays de l'Arbresle, du Pays de l'Ozon, Communes de Bourgoin-Jallieu, de Lyon, de Romans-sur-Isère, de Tarare, de Vaulx-en-Velin, de Vénissieux, de Villeurbanne, Syndicats mixtes des Scot de l'Ouest lyonnais, de la Boucle du Rhône en Dauphiné, des Rives du Rhône, du Beaujolais, du Nord-Isère, du Val de Saône-Dombes, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Agence régionale de santé, Caisse des dépôts et consignations, Chambre de commerce et d'industrie de Lyon Métropole, Chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône, Grand Lyon Habitat, Lyon Métropole Habitat, Syndicat mixte de transports de l'aire métropolitaine lyonnaise, Syndicat mixte Plaines Mont d'or, Syndicat mixte du Grand Parc Miribel Jonage



Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient - 69326 Lyon - Cedex 03
Tél. 04 81 92 33 00 - Fax 04 81 92 33 10
www.urbalyon.org

Directeur de la publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Salah Jallali** 04 81 92 33 44 s.jallali@urbalyon.org
Infographie : Agence d'urbanisme